

COMMISSION TECHNIQUE A.B.S.O. – B.V.O.S.

PV de la réunion de la Commission Technique du 10 octobre 2001 à DIEST.

Présents : Roger AERTS, Guy WULLEPIT, Noël NIJSTEN et Serge DERY.

Absents :

Excusés : Bart VAN DE MOORTELE, Jozef DEN TROOSTER.

1. Approbation de l'ordre du jour :

Approuvé.

2. Election d'un nouveau président :

Reportée à la prochaine réunion, Roger AERTS préside cette séance.

3. Approbation du PV de la réunion du 05/09/2001 :

Approuvé.

4. Cartes :

a) Nouvelles cartes : néant.

b) Réservation : néant.

c) Rappel du § 5 du P.V. du 21 mars 2001 :

La suite donnée nous est inconnue vu l'absence de Jef, néanmoins la commission souhaite que les clubs se mettent en règle même si les documents ont été fournis il y a longtemps.

Nous suggérons que ces documents passent par le secrétariat de la commission technique afin que la réception soit actée dans le P.V. de la réunion.

Roger AERTS a réceptionné ce jour les documents suivants et les transmettra à Jozef DEN TROOSTER.:

BALISE 10 : carte N° 214 Ed 97 – CHAMPLON - CI + 3 cartes.

N° 259 Ed 2000 – MARENNE - CI + 3 cartes.

5. Evaluation des compétitions :

Il est à remarquer que les présences aux Relais et aux "Courtes distances" ne reflètent pas la tendance des propos émis à leur sujet. Il semble que d'autres facteurs influencent la présence aux compétitions. A savoir les cartes et l'endroit proposé.

- 09/09/01 C.O. Liège – Champ BE de Relais.

Participation mitigée, le temps n'excuse pas tout. Bonne organisation technique.

Remarques et suggestions pour les organisations futures :

Lors des Championnats, il serait souhaitable que le club organisateur prévienne une infrastructure pour les participants, c'est à dire tentes ou chapiteau lorsque des locaux ne sont pas à dispositions. Départs de masse; les heures de ceux-ci doivent être définies et diffusées aux participants lors du briefing écrit ou oral précédent le départ du relais.

Si le contrôle antidoping partait d'un bon sentiment, il fallait encore qu'il soit crédible, Roger AERTS élaborera un texte à ce sujet sur base du "guide olympique de la lutte antidoping".

Les responsables des clubs devraient motiver leurs membres en vue de constituer longtemps à l'avance des équipes pour participer au relais. Nombreux sont ceux qui restent sans équipes et qui pourraient en constituer une. N'oublions pas, l'important est de participer, tout le monde ne peut gagner.

- 30/09/01 HAM O.K. – Champ BE Courtes distances.

Bonne organisation en général, bonne carte. Néanmoins, la première manche était sujette à un facteur chance dans certaines parties de la carte, vu l'état du terrain.

Le point négatif fut le temps d'attente entre les deux manches et celui avant la proclamation des résultats.

Remarque valable pour toutes les organisations nationales et championnats, avoir deux secrétariats distincts et si possible deux ordinateurs pour gérer les inscriptions du jour et de la compétition.

Le recopiage des cartes doit se faire dans un endroit discret à l'abri des vues des compétiteurs participants aux circuits officiels. Eventuellement prévoir le recopiage à l'endroit du départ de ces circuits à l'abri d'une tente ou autres.

Descriptions de postes, manque de clarté dans les catégories, il est suggéré que le N° du parcours apparaisse clairement, éventuellement au verso si l'emplacement au recto est trop petit. Ce N° doit apparaître tout aussi clairement sur les cartes (recto ou verso) suivant la présentation des cartes

aux concurrents.

- 07/10/01 PEGASE. – Nationale N°8.

Bonne organisation. Le parcours H60 aurait mérité d'avoir quelques postes en plus pour éviter les segments peu intéressants. La carte ne devrait plus servir à des championnats. Les couleurs de la carte sont à revoir. La correspondance de certaines zones de végétation sont à remettre à jour.

6. Calendrier 2003, nouvelle formule :

Après une reconnaissance du terrain, le Conseil d'Administration ABSO-BVOS a chargé la Commission Technique de proposer une nouvelle formule à l'Assemblée Générale(AG) afin de l'appliquer dès 2003.

Bien que l'AG n'a pas encore approuvé cette formule il règne un consensus suffisant entre les ligues pour un remplacement de l'ancienne formule et le démarrage de la nouvelle.

La proposition est la suivante :

4 nationales.

Le championnat de Belgique interclubs.

Le championnat de Belgique de relais.

Les championnats de Belgique individuels "Courte distance".

Les championnats de Belgique individuels "Distance classique".

Les championnats de Belgique individuels de nuit.

Ces courses sont réparties en deux groupes,

- Groupe N°1 :

2 nationales.

Le championnat de Belgique de relais.

Les championnats de Belgique individuels de nuit.

Ce championnat lieu un samedi en Mars mais une autre compétition est autorisée ce mois.

Les championnats de Belgique individuels "Distance classique".

Ce championnat aura lieu en Septembre

- Groupe N°2 :

2 nationales.

Les championnats de Belgique individuels "Courte distance".

Le championnat de Belgique interclubs.

Modalités d'exécutions :

A partir de la saison **2003**, un groupe sera attribué à chaque ligue.

Par tirage au sort, la commission a attribué le groupe N°1 à la V.V.O. et le groupe N°2 à la F.R.S.O.

Afin de donner un maximum d'autonomie aux ligues, celles-ci répartiront ces compétitions au sein de leurs clubs. Ce calendrier sera envoyé à la commission technique comme par le passé.

Les groupes changent chaque année de ligue, c'est à dire qu'en 2004, le groupe N°1 passe dans le giron de la F.R.S.O. et le groupe N°2 dans celui de la V.V.O et ainsi de suite.

La ventilation des épreuves respectera ce qui suit; à savoir :

Groupe N°1 :

Les épreuves de ce groupe seront organisées toujours un mois impair et à raison d'une activité par mois.

Groupe N°2 :

Les épreuves de ce groupe seront organisées toujours un mois pair et à raison d'une activité par mois.

Remarque :

- Si pour des raisons justifiées d'accès aux bois, une ligue ne peut suivre rigoureusement la répartition ci-dessus, elle introduira une demande auprès de la commission technique afin d'organiser sa compétition à un autre moment, cependant, la priorité sera laissée à la demande de la ligue qui aura introduit sa demande dans le créneau prévu. Le délai entre deux épreuves sera maximisé pour respecter le souhait des deux ligues. En conclusion, deux compétitions pourraient donc avoir lieu le même mois suite aux contraintes d'accès imposées par la Division Nature et Forêts.

- Pour cette première année de transition, les délais seront adaptés. Dès 2004, les ligues enverront à la commission technique leur calendrier de leur groupe et les renseignements habituels par club pour la réservation de l'épreuve conformément au règlement sportif A.B.S.O.

- Si une ligue ne peut assumer une épreuve, celle-ci passe dans l'autre groupe pour l'année en cours **sans bonus pour les années suivantes**. Cette course est perdue pour la ligue qui l'abandonne.

7. Règlements des cartes :

La dernière mouture est adoptée, cependant et afin d'accélérer l'administration des réservations de traçage, une formule accélérée est proposée.

Chaque club donnera une adresse E-mail de référence à la commission des cartes.

Sur le site Internet de l'A.B.S.O. – B.V.O.S. sera créé une rubrique réservée à la commission des cartes et du cadastre.

Une page reprendra le cadastre complet des cartes enregistrées et la date de leur création ainsi que celle de fin de "vie". Les réservations en cours et les demandes de renouvellement apparaîtront également.

Un formulaire électronique de réservation sera mis en place. Lorsque le responsable aura fini son encodage et aura validé sa requête, cette demande sera immédiatement répercutée dans tous les clubs ainsi qu'aux responsables des ligues ainsi qu'aux membres de la commission technique et carte. A partir de cette date, chaque club aura maximum 30 jours pour émettre ses objections. Passé ce délais, l'autorisation sera envoyée d'office au club et répercutée à tous les responsables des autres clubs repris dans le fichier.

NB : si tous les clubs répondent AVANT le délais des trente jours, ce qui serait sportivement parlant souhaitable, le délais s'en trouverait naturellement réduit.

Cette manière de procéder est rapide et touchera ainsi toutes les personnes concernées.

Cette méthode pourrait être étendue pour l'attribution des N° de carte et remplacerait ainsi la banque de données constituée par les cartes d'identité et cartes papier.

Des fichiers "OCAD" pourraient être stockés chez le responsable du cadastre sous forme de disquettes ou CD.

Un fichier "OCAD" permettrait au responsable d'évaluer directement la carte et attribuer un N° avec une très grande facilité et rapidité. Les fichiers "OCAD" pourraient être sauvés au format BMP ou JPEG afin d'éviter les abus éventuels et protéger ainsi le travail effectué par les clubs.

8. Courtes distances :

Vu les difficultés de gestion et d'informatique pour organiser ce championnat d'une part et le manque d'intérêt de certains d'autre part, et aussi afin de toucher un plus grand nombre, la proposition suivante a été avancée :

- organisation de deux manches avec addition des temps de courses pour le classement final.
- Le temps de départ des deux manches est connu à l'avance et est diffusé aux concurrents.
- Le délais entre les deux manches doit être acceptable et ne pas dépasser 60 minutes.

9. Divers :

Vu les moyens informatique, une modification au règlement sportif est à envisager :

Lorsqu'un incident se produit lors d'une course, par exemple, un poste mal placé ou volé, le segment incriminé est défalqué du temps globale de la course et la compétition reste valable pour la nationale ou championnat en cours.

10. Prochaine réunion :

La prochaine réunion aura lieu à LIEGE le 19 décembre 2001 à **20:00 Hr.**

Amitiés sportives,
Serge DERY